

Notes du G.T. de la SSR à Hazebrouck le 5.6.2026 par Jacques DESCAMPS

1/ comptes-rendus des GT précédents : de décembre 2025, de février 2026 (journée entière sur les amendements au congrès CFDT) et d'avril 2026 (prépa AG SSR novembre 2026, notamment le thème « démocratie »), rappelés par Michel Boérez.

2/ dans l'actualité syndicale :

Au Conseil syndical Sgen 59-62 : proposition d'aide des retraités pour les élections professionnelles « Fonction publique d'Etat », possibilité d'appels des non votants à quelques jours de la clôture du vote, en ciblant plus particulièrement les actifs proches de la retraite, de façon à indiquer que le syndicat continue après la période d'activité. Info par Michel Boérez.

L'Union confédérale des retraités (UCR CFDT) a organisé **3 jours à Bierville** sur « **Cultures Loisirs** », domaine important des syndicats de retraités, dans le HDF surtout Métropole et deux Flandres. Le guide national de 2013 va être actualisé, une décision politique est prévue dans la réso du congrès de Bordeaux. Info par Bernadette Peignat.

3/ adhésions et presse papier :

Présentés par Laurent Demol : tableaux **comparatifs des cotisations** 2025 (confirmées) et 2026 (à confirmer), stabilité autour de 240 adhérents. A noter que les « non Pac » diminuent rapidement, par décès, ne pas en déduire que le PAC est un gage de longévité.

Nouveauté : dans les multiples encarts de CFDT magazine : les retraités recevront aussi l'encart « Profession Education » destiné aux *actifs*. Par contre l'encart régional « Action syndicale » n'existe plus de ce fait.

Revue mensuelle Militants retraités : la mise à jour de la liste des destinataires n'avance pas beaucoup, un seul retrait ! le contenu est souvent très intéressant et bien mis en page (cf numéro de janvier sur « une société d'héritiers ») Signalez à Jacques Devoddère si vous voulez la recevoir ou ne plus la recevoir.

4/ prépa du congrès CFDT en juin à Bordeaux, présentée par Jacques Devoddère.

Deux projets de résolution (revendicative et fonctionnement), avec beaucoup d'amendements (dont ceux de la SSR via l'UTR Métropole), beaucoup ont été intégrés au projet final pour Bordeaux. Débats vifs **sur le montant de la cotisation** : pour les salariés elle passerait de 0,7 à 0,9% du salaire, pour les retraités de 0,5% à 0,7% de la pension, un amendement « coup dur » prévu pour les salariés en difficulté a été étendu aux retraités. Dans l'utilisation des cotisations **le poste SI (systèmes d'informations, en particulier pour la sécurité du numérique)** augmente fortement du fait des menaces de piratage ou blocage (rappel : une attaque en 2025)

5/ informations de l'Union fédérale des retraités (UFR EFRP) ex UFR Sgen-CFDT :

Une fuite : **Catherine Nave-Bekhti**, notre secrétaire fédérale EFRP, est candidate à la Commission exécutive de la CFDT (les chefs et cheffes des chefs et cheffes), elle *risque* fort d'être élue au congrès de Bordeaux.

Au prochain **Conseil national CFDT** (en octobre) la **question des retraités** sera abordée.

L'**UFR** a envoyé une **lettre électronique** aux 3000 adhérents mais, parmi les présents, personne ne l'a reçue. Par contre tous reçoivent la lettre électronique de la SSR envoyée par Jacques Devoddère.

6/ débat sur « la démocratie » lors de l'AG SSR de novembre 2026 :

A partir du **document 2 pages** « quelques approches possibles de la question « vérités et démocratie » diffusé aux participants Jacques Descamps a présenté l'état des lieux de la démocratie dans en France et dans le monde, l'images des politiques, les limites du système électif, etc. A l'origine de cette recherche : le Comité laïque du Nord s'est intéressé à la valorisation **des démarches rationnelles** (et donc des vérités) et aux **relations entre les scientifiques et le reste de la société**, très perturbées depuis le Covid (cf attaques contre la science aux EU, doutes, méfiances ailleurs, etc).

Pourquoi « vérités » est au pluriel ? 5 ou 6 domaines de vérité/savoir/réalité existent : les vérités factuelles, les savoirs scientifiques, les savoirs traditionnels, les vérités judiciaires, les réalités sociales, économiques, les vérités religieuses etc...) Par contre « **Démocratie** » est au singulier : dans ce travail il ne s'agit pas de toutes formes de démocratie mais d'un objectif à atteindre (à poursuivre, à viser au moins .. !), une valeur toujours devant nous : cf dans l'histoire. La démocratie est une notion relative.

Différentes approches ou thèmes sont possibles (cf intitulés des dossiers) **et deux méthodes proposées** pour animer le débat à l'AG :

- soit la méthode classique : **conférence d'un spécialiste** suivie d'un **débat**,
- soit moins classique : **échanges et mise en commun ; avec visualisation** ; à partir d'une question très ouverte (par exemple : quels sont les obstacles à la démocratie ?), échanges dans le groupe ; les participants peuvent se répondre, se contester, les réponses sont classées dans des "bulles" prévues à l'avance mais sans titre (j'en ai repéré 6 ou 7), plus quelques bulles "anonymes" pour le "non prévu" par l'animateur. Les titres des

bulles peuvent apparaître progressivement, surtout si les apports des participants sont trop courts. Cela peut se faire avec rétro projecteur, écran TV, tableau blanc, tableau noir à la rigueur ! (paper board trop petit)

Terminer par une hiérarchisation des obstacles.

Les valeurs ? la démocratie est elle une valeur comme les autres ? Il faut distinguer

- les valeurs « confirmées », affichées, officielles, inscrites dans des textes (déclarations des droits de l'homme, conventions internationales, constitutions etc..) pour lesquelles on peut détailler les domaines et les limites d'application dans des lois, décrets (ex : libertés, égalités...)
- et d'autres valeurs beaucoup plus floues, comme la démocratie, la fraternité .. aux limites plus vagues, même si elles sont inscrites aussi dans des textes officiels (cf sur les 4 qualificatifs de la République française dans la Constitution 2 sont très flous !).

Les échéances, les temporalités : les échéances du changement climatique, celles de la recherche scientifique, celles d'un nouveau développement technique, industriel, agricole sont très inégales et souvent au-delà des échéances politiques, électorales (quelques années) d'où le risque de décisions politiques prises pour de brèves échéances. **Réaction vive** d'une ancienne élue politique : des hommes et des femmes politiques sont capables de voir plus loin que leur prochaine élection !

Des débats larges avec consensus final sont possibles, surtout lorsque l'enjeu est proche (dans le temps ou dans l'espace). Exemple : comment se protéger d'une rivière ? d'une submersion marine ? Cela passe par des vulgarisations scientifiques, des informations très larges, des consultations diverses, une délibération collective jusqu'à un accord final (cf conférences citoyennes au niveau national) cf Tristan Réchid « Réanimer la démocratie » éditions Actes Sud, valable à tous les niveaux, même à l'Assemblée nationale !

La démocratie suppose que les gens puissent devenir acteurs, d'abord de leur propre vie quotidienne (cf la démarche d'ATD Quart Monde) Cela commence aussi par des lieux de rencontre (cafés qui disparaissent) et par une habitude, une pratique du débat la plus démocratique possible dans les associations, les centres sociaux (exemple du CS des Bois Blancs à Lille) et d'abord à l'école ! (cf EMC, EVARS).

Les jeunes sont particulièrement touchés par les angoisses vis-à-vis du présent (leur image, leurs relations...) **et de l'avenir** (Parcours sup..), le risque est de tout médicaliser (cf numéro de Valeurs mutualistes MGEN en 2025). L'info en ce moment est très stressante, difficile à trier, si bien que beaucoup « débranchent des médias » pour se protéger. Certaines des angoisses des parents pour leurs enfants ne sont pas fondées : **les parcours** d'études et professionnels de jeunes sont souvent **imprévus**, leur **sécurité à l'extérieur** (la rue, les trajets ..) : l'essentiel des violences subies par les enfants se passent dans le cercle familial. Mais l'amplification d'un fait divers tragique par les médias (ancien) et par les réseaux sociaux (depuis 10 ou 20 ans) crée l'inquiétude. Les statistiques d'une criminalité à la baisse ne peuvent rien faire contre une telle angoisse.

Vote RN des personnes âgées : comment l'expliquer ? quelques pistes d'explications possibles : « *c'était mieux avant !* » tout ce qui est nouveau fait peur, et (pas seulement pour les personnes âgées) : « *on les a tous essayés, ça ne marche pas, le RN il faut essayer .. !* » « cf RN contre les « partis de gouvernement »

Que peuvent faire les syndicats ? la CFDT apporte des analyses qui éclairent bien une réalité compliquée.

JD le 7.6.2026

Merci à Sylvie Serpix pour son dessin paru dans le Monde le 11.1.2025, textes ajoutés par J.D

